

Rapport d'évaluation

# **Le programme de préparation au passage à la vie adulte « Autonomie » du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire**

préparé par

**Christian Macé**  
Université Laval

dans le cadre du stage  
Practicum II : Évaluation de programme PSY-66642

supervisé par

**Gilles Mireault**  
Équipe scientifique

Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

Ce rapport a été réalisé à la demande de

**France Marcotte**, éducatrice  
Responsable du programme « Autonomie »  
Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire



**Le programme de préparation au passage à la vie adulte  
« Autonomie »  
du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire**

préparé par

**Christian Macé**  
Université Laval

dans le cadre du stage  
Practicum II : Évaluation de programme PSY-66642

supervisé par

**Gilles Mireault**  
Équipe scientifique  
Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

Ce rapport a été réalisé à la demande de

**France Marcotte**, éducatrice  
Responsable du programme Autonomie  
Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

**Octobre 2007**



## **Remerciements**

Le présent rapport a été réalisé dans le cadre d'un projet de stage en recherche et intervention du programme de doctorat en psychologie communautaire de l'École de psychologie de l'Université Laval qui s'est déroulé de septembre 2006 à avril 2007 au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de ce projet de stage et nous tenons à les remercier sincèrement.

- La responsable du programme « *Autonomie* » du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, madame FRANCE MARCOTTE, éducatrice.
- Tous les jeunes, anciens usagers des services du Centre jeunesse de Québec, qui ont accepté de participer aux entrevues.
- L'équipe de supervision du stage en Psychologie communautaire du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.
- Madame DANIELLE NADEAU  
Direction du développement de la pratique professionnelle et des affaires universitaires.
- Monsieur GILLES MIREAULT  
Équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.
- Monsieur DENIS LACERTE  
Équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.
- Monsieur CHRISTIAN GOSSELIN, adjoint au directeur général du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, pour des billets de courtoisie gracieuseté des Remparts de Québec à l'intention des jeunes participants aux entrevues.
- Madame LUCILLE GRONDIN, agente de secrétariat, qui a finalisé l'édition du présent rapport.  
Équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.



## Table des matières

	PAGE
<b>Remerciements</b> .....	v
<b>Table des matières</b> .....	vii
<b>Liste des tableaux et graphiques</b> .....	ix
<b>Résumé</b> .....	1
<b>Contexte théorique</b> .....	3
1.1 Situation des jeunes adultes après un passage par les services de protection de la jeunesse .....	3
1.2. Programmes pour une vie autonome .....	4
1.3. Situation au Québec .....	5
<b>Présentation du programme AUTONOMIE du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire</b> .....	7
2.1. Historique et ressources du programme .....	7
2.2 Participation au programme : 2003–2006 .....	8
2.3. Objectifs du programme.....	9
<b>Mandat d'évaluation</b> .....	11
<b>Objectifs de l'évaluation</b> .....	13
<b>Méthodologie</b> .....	15
5.1. Procédure de collecte de données.....	15
5.2. Recrutement des participants .....	16
5.3. Déroulement des entrevues.....	16
5.4. Instruments de mesure .....	17
5.5. Analyse des données .....	18
<b>Calendrier de réalisation des activités d'évaluation</b> .....	19

	PAGE
<b>Présentation des résultats</b> .....	21
7.1. Données démographiques et participation au programme.....	21
7.2. Situation d'hébergement, de travail et fréquentation scolaire.....	21
7.3. Motivation, attente et crainte de la sortie des services.....	22
7.4. Importance et utilité des thèmes abordés dans les ateliers.....	22
7.5. Suivi individuel.....	23
7.6. Appréciation des ressources humaines, matérielles et autres aspects généraux.....	24
7.7. Appréciation et utilité globales du programme.....	25
7.8. Utilisation des ressources après le programme.....	26
7.9. Autres observations recueillies par les entrevues.....	26
7.10. Résultats du questionnaire d'auto-évaluation du soutien social.....	26
7.11. Recrutement et données de participation.....	27
<b>Implication des résultats</b> .....	29
8.1. Situation d'hébergement, de travail et fréquentation scolaire.....	29
8.2. Motivation, attente et crainte de la sortie des services.....	29
8.3. Importance et utilité des thèmes abordés dans les ateliers.....	30
8.4. Suivi individuel.....	30
8.5. Appréciation des ressources humaines et matérielles et autres aspects généraux.....	31
8.6. Appréciation et utilité globales du programme.....	31
8.7. Utilisation des ressources après le programme.....	31
8.9. Résultats du questionnaire d'auto-évaluation du soutien social.....	32
8.10. Recrutement et données de participation.....	33
<b>Limites de l'évaluation</b> .....	35
<b>Conclusion</b> .....	37
<b>Références</b> .....	39
<b>Annexe 1 — Questionnaire</b> .....	41
<b>Annexe 2 — Lettre de M<sup>me</sup> France Marcotte</b> .....	53

## **Liste des tableaux et graphiques**

		PAGE
Tableau 1	Répartition des participants inscrits aux ateliers de groupe selon le sexe, le point de service et le type d'hébergement de 2003 à 2006	8
Tableau 2	Fréquence des réponses aux questions portant sur l'importance et l'utilité des sujets des ateliers .....	23
Tableau 3	Fréquence des réponses aux questions portant sur l'appréciation de divers éléments du programme .....	24
Graphique 1	Nombre moyen de participants à chacun des ateliers pour cinq séries d'ateliers 2003 ▪ 2005 ▪ 2006 .....	27



## Résumé

Sur le plan international, l'accroissement des recherches portant sur les jeunes qui doivent vivre de façon autonome après leur prise en charge par les services de protection de la jeunesse montre que leur situation est difficile. Au Québec, le programme « *Qualification des jeunes* » est implanté progressivement à l'échelle de la province. Il vise sensiblement les mêmes objectifs que le programme « *Autonomie* » du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, soit la préparation à la vie autonome pour les jeunes placés jusqu'à leurs 18 ans. C'est dans ce contexte général que s'inscrit la présente évaluation du programme « *Autonomie* ». La demande d'évaluation provient de l'éducatrice responsable de ce programme.

Le mandat d'évaluation a été donné à un étudiant universitaire effectuant un stage de recherche de troisième cycle et supervisé par un membre de l'équipe scientifique du Centre jeunesse Québec – Institut universitaire. Le mandat consistait à décrire le programme dans son ensemble, à créer un devis d'évaluation et à mettre en œuvre ce devis. La rédaction et la présentation de ce rapport ont conclu le mandat. L'objectif principal était d'évaluer les besoins des jeunes visés par le programme en lien avec leur autonomie à 18 ans, de voir dans quelle mesure le programme « *Autonomie* » répond à ces besoins, d'évaluer la participation aux activités et, globalement, d'évaluer de façon préliminaire l'atteinte des objectifs du programme.

Pour ce faire, dans un premier temps, les dossiers tenus sur les jeunes et les bilans annuels ont été consultés. La collecte principale de données a ensuite consisté en des entrevues semi-structurées avec des ex-participants du programme. Onze jeunes ont été interviewés (34 % de l'échantillon visé). Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies et un questionnaire standardisé portant sur le soutien social a été administré aux participants.

La situation des 11 jeunes interviewés sur le logement, l'emploi et leur fréquentation scolaire montre que le fait de vivre seul est lié négativement avec leur fréquentation scolaire et le fait d'occuper un emploi. Cette situation, difficile pour certains, peut suggérer une recherche de stratégies pour que les jeunes avec un tel profil élaborent un projet de vie. Aussi, bien que la participation au programme soit sur une base volontaire, la motivation à participer origine souvent de pressions de l'extérieur, ce qui mérite une réflexion sur le caractère volontaire de la participation.

Les thèmes abordés lors des ateliers ont été perçus comme importants pour la plupart des participants interviewés ; cependant, les ateliers sur les thèmes liés à l'emploi semblent être répétitifs puisque beaucoup d'entre eux ont été abordés par l'entremise d'un autre organisme.

Les résultats d'entrevue ont fait voir que l'éducatrice a été appréciée et perçue comme compétente. Sa grande disponibilité a aussi été soulignée. Cependant, deux jeunes ont dit ne pas avoir été mis au courant de la possibilité d'un suivi individuel par cette dernière, ce qui suggère qu'une clarification à ce sujet pourrait être utile. Les aspects comme le local, l'horaire et le lieu des ateliers, ainsi que d'autres dimensions plus techniques, ont été évalués positivement par les participants. Quant à la perception de l'utilité globale au sujet de leur autonomie, les jeunes ont affirmé que le programme a été utile. Parmi les ressources d'aide utilisées après 18 ans, le Centre Jacques-Cartier a été utile pour deux jeunes et ils ont pris connaissance de cette ressource d'hébergement par le programme « *Autonomie* ». Malgré les ateliers portant sur le sujet, les ressources d'aide semblent peu utilisées. Cette remarque peut laisser croire qu'il y aurait moyen de faire en sorte que les ressources d'aide soient davantage utilisées par ces jeunes.

Les résultats au questionnaire sur le soutien social sujet montrent que la quantité de personnes disponibles pour offrir un soutien est assez limitée, mais le niveau de satisfaction face à ce soutien est tout de même élevé. L'objectif de création d'un réseau d'entraide a été atteint en partie : l'éducatrice est venue comme composante du réseau d'entraide des jeunes en étant disponible pour aider les jeunes à résoudre leur problème. De plus, deux jeunes ont fait voir que le programme a permis de créer une relation avec des pairs et d'échanger entre les jeunes du même âge puisqu'ils sont dans une situation similaire. Cela a été un élément souligné qui a fait que le groupe a été apprécié.

Quant à la participation, deux éléments ont été observés. La moyenne de participation aux ateliers représente approximativement la moitié des jeunes inscrits et il y a une baisse marquée de la participation tout au long du déroulement des ateliers. Cet élément pourrait rendre pertinent l'investigation des raisons d'abandon. De plus, certains problèmes de santé mentale ont été communiqués lors de l'entrevue. Cet élément est à prendre en considération lors des activités du programme pour s'assurer que ce problème ne constitue pas un obstacle majeur à l'assimilation des éléments du programme par ces participants.

Les limites de l'évaluation sont multiples. Premièrement, l'échantillon de jeunes rencontré n'est pas représentatif de la population ayant collaboré au programme, car il représente les jeunes ayant participé le plus activement. Un examen des impacts du programme pour ceux n'ayant contribué que partiellement serait donc requis. De plus, un biais de réponse a été présent : celui de ne pas vouloir nuire à l'éducatrice en évaluant le programme négativement. Aussi, plusieurs sources de données auraient rendu les résultats plus valides et leur implication plus robuste. Au départ, le questionnaire aurait gagné à être validé chez une population semblable. En dépit de ces limites méthodologiques, le présent rapport a permis de vérifier la pertinence et l'utilité du programme pour répondre aux besoins des jeunes participants.

## **Contexte théorique**

### **1.1. Situation des jeunes adultes après un passage par les services de protection de la jeunesse**

Un nombre considérable de jeunes ayant vécu dans des milieux de placement doivent voler de leurs propres ailes rendus à l'âge adulte. Non seulement ces jeunes doivent affronter la vie seuls à un âge précoce, mais ceux-ci partent également avec des désavantages évidents étant donné leurs antécédents de vie très difficile (des placements fréquents, des crises familiales, des situations d'abus ou de négligence). Généralement, les soutiens moral, technique et financier pouvant les aider à surmonter les difficultés qu'impose un début de vie autonome sont à peu près inexistantes.

La littérature sur les jeunes qui quittent les milieux de placement aux États-Unis, en Europe et en Australie est abondante. D'ailleurs, en août 2006, le périodique « *Child and Family Social Work* » présentait un numéro spécial sur cette clientèle. Les écrits mettent l'accent sur des problèmes évidents et répandus qui doivent être affrontés par ces jeunes nouvellement « indépendants ». Les principaux problèmes liés à leur autonomie sont les suivants : le logement (parfois même un vécu d'itinérance), l'employabilité et les difficultés financières. D'ailleurs, ce sont souvent ces aspects qui sont utilisés pour mesurer le niveau de succès post-placement dans les études sur le sujet.

Par ailleurs, les études examinent aussi différents facteurs liés à une réussite ou à un échec sur le plan de l'autonomie et de l'insertion socioprofessionnelle, soit les facteurs de risque et de protection. Les facteurs de risque recensés sont les troubles de santé mentale (COURTNEY et DWORSKY, 2006 ▪ LEATHERS, TESTA, MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005 ▪ WADE et DIXON, 2006), les démêlés avec le système judiciaire (COURTNEY et DWORSKY, 2006 ▪ WADE et DIXON, 2006 ▪ MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005), les abus de substances (COURTNEY et DWORSKY, 2006 ▪ WADE et DIXON, 2006), le manque de soutien social (COURTNEY et DWORSKY, 2006 ▪ MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005), le nombre de placements (ou la stabilité avant la sortie) — (STEIN, 2006), la sortie du lieu de placement plus tôt (STEIN, 2006) et la parentalité précoce (LEATHERS et TESTA, 2006 ▪ MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005).

Différents facteurs de protection liés à un meilleur succès quant à l'autonomie et au bien-être ont été investigués. Parmi ceux-ci, on retrouve : la stabilité et la continuité des placements ainsi qu'une stabilité de logement après le placement (WADE et DIXON, 2006 ▪ CASHMORE et PAXMAN, 2006

▪ MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005), l'établissement d'un plan de carrière (WADE et DIXON, 2006), le report de la sortie du lieu de placement et une préparation graduelle de la sortie (WADE et DIXON, 2006 ▪ STEIN, 2006). Le facteur de protection qui semble être associé le plus fortement à un meilleur passage vers l'autonomie à la vie adulte est le soutien social après le placement (venant de la famille biologique, famille d'accueil, amis ou intervenants) — (COURTNEY et DWORSKY, 2006 ▪ Cashmore et PAXMAN, 2006 ▪ STEIN, 2006 ▪ MENDES et MOSLEHUDDIN, 2006 ▪ MENDES, 2005). Dans l'étude de CASHMORE et PAXMAN (2006), le facteur prédisant le plus le bien-être post-placement était l'intensité de la perception de sécurité ressentie (*felt security*).

Bref, en relevant les problèmes rencontrés par les jeunes lors de la sortie des milieux de placement (principalement l'emploi et le logement) ainsi que les facteurs qui y sont associés, nous pouvons établir les cibles d'intervention générales destinées à ces jeunes.

## **1.2. Programmes pour une vie autonome**

Dans une recension d'écrits faisant état des publications qui ont évalué les programmes de préparation pour une vie autonome dans un contexte de protection de la jeunesse (MONTGOMERY, DONKOH et UNDERHILL, 2006), on rapporte peu d'études avec des groupes de comparaison. De plus, les effets mesurés sont principalement les conséquences de ces programmes sur l'emploi, l'éducation, la santé et le logement. Aucune étude utilisant un devis expérimental avec assignation au hasard des participants n'a été rapportée. Malgré une relation de causalité difficile à établir entre le fonctionnement adulte des participants et leur participation à de tels programmes, certaines suggestions relatives à leur efficacité sont présentes. Deux études seront présentées rapidement ici.

COOK (1994) a observé un meilleur succès post-placement chez les jeunes ayant participé à une formation portant sur les cinq habiletés principales (budget, crédit, consommation, emploi et éducation) que les jeunes n'ayant pas eu une formation sur ces cinq habiletés. Ce succès s'explique par une facilité accrue à maintenir un emploi et à obtenir des soins médicaux, le fait de ne pas être dépendant des ressources de la communauté, une satisfaction de vie accrue et un effet positif sur une mesure composite d'autosuffisance. Ce résultat a été obtenu en contrôlant les variables démographiques et les caractéristiques de placements antérieurs.

L'étude de LINDSEY et AHMED (1999) a comparé, parmi des jeunes ayant quitté leur lieu de placement, des participants à un programme de préparation à la vie autonome avec des non-participants. Ils ont démontré que le portrait, quant à l'éducation, était plus favorable pour ceux ayant collaboré au programme et qu'ils avaient une probabilité plus grande de vivre de manière indépendante (c'est-à-dire avec des amis, conjoints ou colocataires *versus* des parents, familles ou tuteurs du lieu de placement).

L'aspect central de ces études est que l'existence de ces programmes portant principalement sur les thèmes du logement, de l'emploi, de l'éducation et de la santé semble pertinente.

### **1.3. Situation au Québec**

Malgré le fait que les recherches empiriques effectuées au Québec semblent limitées, il n'y a pas de raison de croire que la situation des jeunes qui doivent faire la transition vers l'autonomie de l'âge adulte est différente de celle présentée. La situation est similaire et la fin de la prise en charge, par les services des centres jeunesse en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse se fait aussi à 18 ans. Ainsi, au Québec, 31 600 enfants ont fait l'objet d'application de mesures en protection de la jeunesse lors de l'année fiscale 2005–2006. De ce nombre, 11 000 sont hébergés par les services de la protection de la jeunesse. Durant la même période, 5800 enfants étaient sous une mesure de protection de la jeunesse jusqu'à leur 18 ans et de ceux-là plus de 2000 avaient 16 ou 17 ans (Association des centres jeunesse du Québec, 2006). Selon une extraction faite dans la banque de données informationnelle du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (LACERTE, 2007). 65 jeunes ayant eu 16 ou 17 ans au cours de l'année fiscale 2005–2006 étaient placés jusqu'à leur majorité.

Des programmes commencent également à naître au Québec. Entre autres, suite au Sommet du Québec et de la jeunesse de 2000 qui plaçait la qualification des jeunes au centre d'un vaste plan d'ensemble pour venir en aide particulièrement aux jeunes en difficulté, est né le projet « *Qualification des jeunes* » qui a été implanté à titre exploratoire entre 2002 et 2005 dans quatre régions du Québec. D'ici 2009, ce projet sera implanté à l'échelle de la province afin d'inclure tous les centres jeunesse (Association des centres jeunesse du Québec, 2007). L'implantation du programme qui vise la préparation à la vie autonome adulte et l'insertion au marché du travail ont été amorcées sur le territoire du CJ Québec – Institut universitaire en 2006. « *Qualification des jeunes* » par GOYETTE et all. (2006). Une évolution marquée des différentes habiletés de vie des jeunes ayant participé au projet a été constatée suite à une évaluation mesurée à l'aide d'un outil standardisé. La comparaison avec un groupe n'ayant pas collaboré au programme n'est cependant pas disponible. C'est donc dans ce contexte québécois que la demande d'évaluation du programme « *Autonomie* » a été acheminée à l'équipe scientifique du CJ Québec – Institut universitaire.



## **Présentation du programme « Autonomie » du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire**

### **2.1. Historique et ressources du programme**

En 1999, monsieur GILLES BARIL, alors ministre délégué de la Santé et des Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, a mandaté l'équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec afin de « *procéder à l'évaluation du processus de recrutement, d'accréditation, de formation, de support, de suivi et de réévaluation des ressources de type familiale (RTF) en référence au guide d'orientation de la pratique professionnelle en cette matière* » et « *de formuler des recommandations au ministère de la Santé et des Services sociaux* » (Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial, 2000, p. iii). En réponse à cette demande, le Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial (2000) en est arrivé à certaines recommandations allant dans le même sens que la littérature internationale. Les recommandations 25, 26, 27, 28 et 29 qui font suite aux analyses pourraient être résumées respectivement ainsi :

- Donner une formation pratique visant à préparer le jeune de 16 ans et plus et évaluer systématiquement ses progrès de façon à favoriser sa réussite à un âge adulte.
- Mettre sur pied un programme de soutien transitoire accessible jusqu'à 21 ans.
- Identifier un organisme local responsable de la concertation des partenaires d'un tel programme.
- Inscrire chaque jeune de 17 ans à ce programme.
- Maintenir le placement en RTF après 18 ans si un consentement existe chez le jeune et la famille d'accueil.

Ces recommandations font suite aux problèmes rencontrés par les jeunes adultes qui sortent des centres jeunesse. C'est suite à la recommandation voulant qu'on donne une formation pratique aux jeunes de 16 ans et plus, qu'a pris forme le programme « *Autonomie* » mis sur pied par le Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Il veut rejoindre les jeunes de 16–17 ans dont le cheminement de vie et les mesures de placement les amènent vers l'autonomie après

avoir atteint 18 ans. En mars 2003, l'Équipe ADOLESCENT du point de service de Québec-Centre a pris en charge le projet « *Autonomie* ». Ce programme compte une éducatrice à temps complet au centre de services externes, un bénévole actif ainsi que quelques stagiaires. Un partenariat avec des bénévoles et des ressources comme Gestion jeunesse a apporté une aide extérieure considérable pour l'animation d'ateliers.

## 2.2. Participation au programme : 2003–2006

Le tableau 1 présente la compilation de 106 inscriptions comptabilisées à partir des bilans déposés par la responsable du programme « *Autonomie* » entre 2003 et 2006. Ces données sont présentées selon le sexe, le territoire des points de service des jeunes ainsi que selon leur type de placement.

TABLEAU 1

Répartition des participants inscrits aux ateliers de groupe selon le sexe, le point de service et le type d'hébergement de 2003 à 2006

	%	n
<b>Sexe</b>		
Masculin	45,3	48
Féminin	55,7	58
<b>Points de service</b>		
Québec centre	49,1	52
Ste-Foy / Chauveau	26,4	28
Orléans	23,6	25
Inconnu	1	1
<b>Type de placement</b>		
Familles d'accueil (RTF)	63,2	67
Foyers de groupe	14,2	15
Centre de réadaptation	8,5	9
Autre	13,2	14
Inconnu	1	1

La façon dont les bilans ont été rédigés rend difficile la présentation de données de participation exactes. Ainsi, pour la période de mars 2003 à juin 2004, la provenance des participants (leur point de service et leur type de placement) a été comptabilisée conjointement pour les participants au suivi individuel et pour les participants des ateliers. Cependant, le sexe et le nombre de participants aux ateliers ont été calculés indépendamment. Il est donc possible de dire que le programme compte 88 inscriptions uniquement pour les ateliers (39 à 42 garçons et 46 à 49 filles) datant d'avant juin 2006 et se répartissant en sept cohortes représentant sept séries d'ateliers.

Pour la période d'octobre 2004 à juin 2006, les données ont été divisées plus clairement entre la participation aux suivis individuels et la participation aux ateliers. Idéalement, pour des données plus fiables, seule la participation aux ateliers aurait été retenue ici étant donné que la probabilité que les jeunes suivis en individuel aient participé à des ateliers dans une cohorte précédente (et ainsi comptabilisés en double) est élevée.

Le tableau 1 décrit la participation aux ateliers et aux suivis individuels pour la première période (2003–2004) et seulement la participation aux ateliers pour la deuxième période (2004–2006), et ce, pour un total de 106 inscriptions. De plus, le fait d'avoir pris part à une série d'ateliers pour un jeune ne veut pas dire qu'il n'a pas participé à une série d'ateliers dans le passé. C'est donc dire que, même en ne conservant que les inscriptions aux ateliers, certains participants risquent d'être comptés en double, car certains ont été présents dans deux groupes d'ateliers. Cela étant dit, les chiffres doivent être interprétés à la baisse et sont mentionnés pour donner une idée générale de la participation et de la provenance des participants.

Ainsi, avec les réserves mentionnées précédemment, on peut estimer que 63 % des participants sont issus de ressource de type familial. Rappelons que le programme « *Autonomie* » s'est concrétisé suite au rapport Cloutier portant sur les ressources de type familial et qu'il vise principalement, et de façon prioritaire, les jeunes issus de ce milieu de placement.

### **2.3. Objectifs du programme**

Les objectifs du programme « *Autonomie* » sont compatibles avec les besoins démontrés par la littérature. On veut briser l'isolement et créer un réseau d'entraide qui est associé au soutien social présenté dans la littérature, comme un facteur de protection lié à la réussite post-placement. La préparation graduelle à la sortie est un facteur de protection mentionné dans la littérature. Les stratégies d'emploi et la recherche d'un logement sont aussi des aspects-clés reliés au bien-être de ce type de jeunes laissés par les services à 18 ans.

L'objectif principal du programme « *Autonomie* » est de répondre aux besoins de préparation des jeunes de 16–17 ans vers une autonomie à l'âge adulte en privilégiant ceux qui viennent des RTF. Plus spécifiquement, le programme vise à :

- Répéter et ainsi consolider l'information déjà reçue des familles d'accueil et des intervenants de ces jeunes en plus d'offrir une complémentarité de l'information déjà transmise.
- Briser l'isolement des jeunes, développer un réseau d'entraide et faire du groupe un agent de motivation.

- Offrir un accompagnement individuel et une intervention spécifique et spécialisée dans le processus de développement de l'autonomie.
- Offrir un suivi pour l'obtention de documents officiels.
- Accroître leurs connaissances des ressources de la communauté.
- Faire en sorte qu'il y ait une continuité dans les démarches entreprises par le jeune.

Le programme « *Autonomie* » est structuré autour de deux volets : des ateliers de groupe ainsi que des suivis individuels. Il est important de préciser que l'adhésion au programme se fait sur une base volontaire et la participation peut se manifester qu'à un seul des deux volets. On prend pour acquis que les jeunes sont informés de l'existence du programme par leurs intervenants. Les ateliers de groupe sont généralement d'une durée de deux heures et demie, et ce, une fois aux deux semaines. La programmation des ateliers s'échelonne sur une durée de quatre mois. L'intervalle entre les ateliers donne le temps aux jeunes d'avancer dans leur démarche et de mettre en l'application ce qu'ils ont pu voir dans les ateliers. Les sujets des ateliers portent sur le budget, les documents officiels, le logement, les ressources d'aide dans la communauté, l'emploi, la cuisine ou tout autre sujet pouvant être pertinent. Le suivi individuel se différencie des autres services d'intervention du centre jeunesse, car il porte spécifiquement sur la préparation à la vie autonome. Il se traduit principalement par de l'accompagnement concret pour certaines démarches comme celles visant à obtenir des documents, à chercher un appartement ou à connaître les organismes d'entraide. Le suivi individuel peut se prolonger au-delà de la période des ateliers.

## ***Mandat d'évaluation***

Tout d'abord, la demande d'évaluation du programme « *Autonomie* » a été faite par madame FRANCE MARCOTTE, éducatrice responsable d'*Autonomie*, qui a pris l'initiative de contacter un membre de l'équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Malgré une évaluation effectuée annuellement par madame MARCOTTE, une évaluation réalisée par un tiers extérieur était souhaitée. Le mandat a été confié à monsieur CHRISTIAN MACÉ (étudiant au doctorat en psychologie communautaire et auteur du présent rapport) qui a disposé de neuf heures par semaine sur une période de huit mois. Le projet d'évaluation a été élaboré en deux étapes correspondant aux deux sessions universitaires de l'étudiant (automne 2006 et d'hiver 2007). Monsieur GILLES MIREAULT, membre de l'équipe scientifique du Centre jeunesse Québec – Institut universitaire, a supervisé les travaux de l'étudiant.

La première étape du mandat (automne 2006) se résume ainsi :

- Présenter le programme « *Autonomie* » dans un contexte théorique plus général et clarifier ses principaux objectifs.
- Faire un bilan sommaire et global du programme « *Autonomie* » afin de mieux comprendre et être en mesure de présenter ce qui a été fait jusqu'à maintenant en incluant les données de participation.
- Préparer un protocole d'évaluation du programme « *Autonomie* ».

La deuxième étape (hiver 2007) a été consacré à :

- Mettre en œuvre le protocole d'évaluation.
- Analyser les résultats.
- Présenter les résultats dans un rapport.

Le stage s'insère dans un programme de recherche et d'intervention au doctorat en psychologie communautaire à travers lequel la dimension pédagogique est présente. Néanmoins, ce type de mandat correspond bien aux objectifs de la mission universitaire de l'équipe scientifique du Centre jeunesse Québec – Institut universitaire.



## **Objectifs de l'évaluation**

L'objectif principal de l'évaluation est de porter un jugement sur l'utilité et la pertinence du programme « *Autonomie* » pour les jeunes qui y participent. Cette évaluation devrait permettre d'améliorer les services offerts. Les objectifs spécifiques reliés à cette évaluation se définissent comme suit :

- Déterminer les besoins des jeunes en lien avec leur autonomie à 18 ans.
- Évaluer le niveau de participation aux activités « d'*Autonomie* ».
- Évaluer dans quelle mesure les thèmes abordés par « *Autonomie* » répondent à ces besoins.
- Évaluer de façon préliminaire l'atteinte des objectifs définis par le programme.
- Déceler la présence d'effets inattendus positifs ou négatifs de leur participation.



## **Méthodologie**

L'approche adoptée dans le cadre de la présente évaluation sera principalement centrée sur les objectifs du programme. À partir des objectifs déterminés par les promoteurs du programme, les besoins, les attentes ainsi que l'utilité du programme selon le point de vue des jeunes seront examinés. Les données de l'évaluation ont été collectées de façon rétrospective, à partir des documents produits dans le cadre du programme « *Autonomie* » et des informations recueillies auprès de jeunes ayant déjà collaboré à ce programme. Un des avantages de cette collecte rétrospective est l'appréciation après-coup de l'importance et de l'utilité du programme par les jeunes une fois qu'ils ont quitté les services du centre jeunesse et qu'ils doivent se débrouiller par eux-mêmes.

### **5.1. Procédure de collecte de données**

Quatre sources de données principales ont été utilisées :

- Les dossiers tenus sur chaque jeune inscrit au programme « *Autonomie* » ont été consultés par l'éducatrice responsable pour obtenir des données spécifiques concernant leur participation.
- Les bilans annuels ont été consultés, afin de tracer un portrait du niveau de participation et de la provenance des participants.
- La base de données informationnelle Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire a été consultée pour établir le nombre de jeunes potentiels susceptibles de participer au programme.
- Des entrevues semi-structurées ont été réalisées pour collecter des données sur la participation de chaque jeune, sur les besoins liés à leur participation et sur leur perception du programme « *Autonomie* ». Les entrevues ont été effectuées verbalement et en personne. Le protocole d'entrevue est disponible en annexe.

## **5.2. Recrutement des participants**

La population dont est issu l'échantillon est celle incluant toutes les personnes ayant participé au programme « *Autonomie* » entre le 5 octobre 2005 et le 14 juin 2006. Cette période inclut deux séries d'ateliers ainsi que des rencontres individuelles. Trente-deux personnes ont pris part au programme à l'intérieur de cette période et nous avons tenté de recruter le maximum parmi ces dernières.

Le recrutement s'est fait par l'éducatrice en charge du projet. Elle a pu rejoindre 19 jeunes sur les 32 (59 %) jeunes ciblés. 17 (53 %) jeunes ont accepté d'être contactés par l'évaluateur. Les coordonnées ont été transmises à l'évaluateur qui a effectué 11 entrevues. Il y a eu deux refus et quatre personnes non rejointes. C'est donc dire que 34 % (n = 11) des jeunes ayant participé ont été rejoints. Un biais d'échantillon est présent, car ceux et celles ayant accepté de participer aux entrevues sont aussi les jeunes qui ont eu le niveau de participation le plus élevé au programme ayant assisté à presque la totalité des activités ; pour les autres, ils ont tous été présents à plus de la moitié des ateliers.

L'objectif était de rejoindre les participants pour les deux séries d'ateliers de la période mentionnée. Les participants qui ont collaboré au suivi individuel pendant cette période avaient participé à des ateliers antérieurs ou postérieurs à celle-ci. De plus, certains ont coopéré à deux séries d'ateliers. Ainsi, les réponses aux entrevues regroupent des données comprenant quatre séries d'ateliers entre octobre 2004 et juin 2006. De plus, une participante prenait part (pour une seconde fois) à la série d'ateliers en déroulement pendant la période d'entrevue (d'octobre 2006 à mars 2007).

## **5.3. Déroulement des entrevues**

La première étape consistait à présenter et faire signer le formulaire de consentement éclairé. Les entrevues ont été effectuées selon une durée variant entre une heure et une heure et demie, ce qui était sensiblement le temps prévu. Trois rendez-vous ont dû être repris étant donné l'absence des jeunes aux rendez-vous. Le lieu des entrevues variait : certaines ont été réalisées à la demeure des interviewés, d'autres ont eu lieu dans un café ou au point de service. L'entrevue la plus éloignée a été réalisée à Donnacona, tandis que les autres se sont déroulées dans un périmètre de 20 km autour du centre-ville de Québec. La difficulté principale a été de rejoindre les jeunes et de déterminer une heure et un lieu pour une entrevue de façon à s'assurer de leur présence. Une autre difficulté a été la compréhension des questions de l'entrevue. Le niveau de compréhension n'a pas été le même pour tous les participants. La nuance entre l'importance d'aborder certains sujets et l'utilité d'aborder ces sujets a été difficile à comprendre et à faire comprendre aux jeunes. De plus, un biais de réponse a probablement eu lieu : celui de ne pas vouloir nuire à l'éducatrice responsable. Par exemple, une répondante a dit

« Si je réponds ça, vont-ils cesser l'activité ? ». Une répondante a refusé de répondre au questionnaire d'auto-évaluation du soutien social.

Nous avons pu faire parvenir à chaque participant deux billets pour assister à un match de hockey au Colisée de Québec. Cette compensation n'était pas disponible lorsque nous avons débuté les entrevues.

#### **5.4. Instruments de mesure**

Le protocole d'entrevue (voir Annexe) comporte plusieurs questions ouvertes à court développement. Il comporte également plusieurs questions dont les réponses ont pu être compilées de manière quantitative avec des échelles de type Likert ou par des réponses dichotomiques (oui-non). Les points explorés en entrevue individuelle se résument ainsi :

- Sa situation actuelle sur le plan du logement, de l'emploi et de sa fréquentation scolaire.
- Ses motivations passées à participer au programme.
- Ses attentes vis-à-vis le programme.
- Son sentiment de préparation face à l'autonomie.
- Sa perception de l'importance et de l'utilité des différents thèmes abordés par le programme.
- Son sentiment de satisfaction générale.

Un questionnaire permettant de donner un score sur le niveau de soutien social selon la disponibilité du soutien et selon la satisfaction par rapport à ce soutien a été utilisé. La passation s'est faite verbalement, même si le questionnaire a été conçu pour être répondu par écrit. Ce mode a été retenu pour s'assurer d'une meilleure compréhension des questions. Ce questionnaire est une traduction effectuée par RASCLE et al. (1997) de la version abrégée de six items (SARASON, SARASON, SHEARIN, et PIERCE, 1987) provenant de la version originale du même auteur (SARASON, LEVINE, BASHAM, et SARASON, 1983). La fidélité de la version française a été démontrée par un coefficient de consistance interne (0,85 pour la disponibilité et 0,79 pour la satisfaction) et un coefficient test-retest pour un intervalle de deux semaines (0,90 pour la disponibilité et 0,85 pour la satisfaction) acceptable. La validité de construit a aussi été testée par rapport à des traits de personnalité (RASCLE et al., 1997).

## **5.5. Analyse des données**

Pour les données quantitatives, une compilation des fréquences des réponses a été effectuée à l'aide du logiciel statistique Statistical package for the social sciences (SPSS). Les fréquences des réponses aux questions concernant la perception de la qualité de leur participation, de l'importance des objectifs visés par *Autonomie* et de la capacité des ateliers à répondre à ces objectifs ont été compilées.

Pour les données qualitatives, une analyse de contenu a été effectuée de manière à déterminer les thèmes principaux pour ensuite regrouper ces thèmes par catégorie. Cela a été fait pour la plupart des questions ouvertes de manière à tracer un portrait général de l'utilité du programme « *Autonomie* » telle que perçue par les jeunes ainsi que de leur perception générale du programme et des changements qu'on pourrait y apporter en vue d'une amélioration future.

## Calendrier de réalisation des activités d'évaluation

PÉRIODE	TÂCHES EFFECTUÉES
<b>Septembre et Octobre 2006</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Établissement du mandat avec le superviseur de stage.</li><li>– Rencontre avec l'éducatrice responsable du programme « <i>Autonomie</i> ».</li><li>– Recension partielle des écrits sur les jeunes adultes issus de la protection de la jeunesse.</li><li>– Étude du programme « <i>Autonomie</i> », de son historique et analyse des bilans annuels.</li></ul>
<b>Novembre et décembre 2006</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Préparation du questionnaire et du formulaire de consentement.</li><li>– Préparation du devis d'évaluation.</li><li>– Préparation pour le recrutement.</li><li>– Contact avec les participants et demande par l'éducatrice responsable du consentement verbal à être contacté par l'évaluateur.</li><li>– Rédaction d'un rapport d'activités et présentation du programme.</li></ul>
<b>Janvier et février 2007</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Contacts téléphoniques avec les participants pour prises de rendez-vous.</li><li>– Passation des entrevues.</li></ul>
<b>Mars 2007</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Compilation des résultats et début de l'analyse.</li></ul>
<b>Avril 2007</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Présentation des résultats préliminaires à l'éducatrice responsable.</li><li>– Rédaction du rapport.</li></ul>



## **Présentation des résultats**

### **7.1. Données démographiques et participation au programme**

Parmi les onze jeunes ayant participé aux entrevues, on dénombre cinq filles et six garçons. Huit d'entre eux avaient 18 ans, dont deux de 19 ans et une, 17 ans. Six vivaient en famille d'accueil au moment de l'inscription à « *Autonomie* », deux vivaient en réseau d'entraide, un était en foyer de groupe alors qu'une se trouvait en ressource intermédiaire.

Quant à leur niveau de participation, les chiffres retenus sont ceux provenant de leur dossier tenu par l'animatrice du programme. Trois jeunes ont été inscrits à deux séries d'ateliers et ont donc fait partie de deux groupes. En moyenne, les participants ont été présents à 8,2 ateliers. Neuf des onze jeunes rejoints ont participé à sept ateliers ou plus. Le total des ateliers offerts variait entre 9 et 11, selon les groupes. Pour le suivi individuel, sept jeunes ont eu des rencontres individuels avec l'éducatrice responsable du programme. Le nombre de rencontres a varié entre une et sept. Cependant, selon les dires des participants, seuls cinq jeunes sur les sept ont dit avoir bénéficié du suivi individuel.

### **7.2. Situation d'hébergement, de travail et fréquentation scolaire**

Quant au logement, cinq sur onze vivaient seuls au moment de l'entrevue. Parmi ces derniers, la totalité vivait à Québec en milieu urbain, dans une chambre, un studio ou un appartement. Deux vivaient en logement subventionné, tandis que les six autres vivaient avec la famille proche, deux habitaient en famille élargie, un vivait avec sa famille d'accueil et un se trouvait en colocation.

Pour ceux vivant seuls, aucun jeune ne fréquentait un établissement scolaire alors que seulement un de ceux ne vivant pas seul n'allait pas à l'école. Parmi ceux qui fréquentaient un établissement d'enseignement (5), il est intéressant de noter que la plupart occupaient aussi un emploi (4) au moment de l'entrevue. Inversement, pour ceux ne fréquentant pas d'établissement d'enseignement (6), la plupart n'occupait pas d'emploi (4). Le fait de ne pas vivre seul, d'occuper un emploi et de fréquenter un établissement scolaire semblent être des éléments conjoints. Dans le cas inverse, le fait de vivre seul semble être lié négativement avec l'occupation d'un emploi et la fréquentation d'un établissement d'enseignement. La moitié de ceux qui travaillent occupait leur emploi depuis plus d'un an, les autres travaillaient moins de 21 heures.

### **7.3. Motivation, attente et crainte de la sortie des services**

Deux des principales motivations à participer au programme ont été identifiées, celles de nature extrinsèque (satisfaire une demande venant de l'extérieur) et celles de nature intrinsèque (3) (satisfaire un désir d'apprendre). Cinq participants ont mentionné des raisons extrinsèques (par exemple : « *l'obligation que m'a imposée ma famille d'accueil* »). Trois participants ont fait référence à des motivations intrinsèques et extrinsèques, tandis que trois autres n'ont mentionné que des raisons intrinsèques (par exemple : « *je voulais être plus prête à vivre seule, car je m'en allais en appartement* »).

Pour les six participants qui ont dit avoir des attentes ou des besoins particuliers, les thèmes énumérés, par ordre d'importance ont été le budget, la cuisine, la socialisation, le logement, l'emploi ou l'entrevue, la débrouillardise et l'orientation (professionnelle ou scolaire).

Par rapport aux craintes des participants en ce qui a trait à la sortie des services de la protection de la jeunesse, les réponses ont été variées. Quatre étaient ambivalents, ils avaient hâte de vivre seuls tout en ayant peur d'être laissés à eux-mêmes ou encore, dans deux cas, ils avaient vraiment hâte de quitter le CJ, mais après leurs 18 ans ils ont réalisé qu'ils n'étaient plus si heureux que le moment soit venu. Quatre ont affirmé qu'ils avaient hâte d'être seuls et trois ont affirmé qu'ils craignaient la sortie et qu'ils avaient tout simplement peur d'être laissés seuls.

### **7.4. Importance et utilité des thèmes abordés dans les ateliers**

Les réponses aux questions sur l'importance d'obtenir de l'information liée aux différents thèmes des ateliers ainsi que sur l'utilité des ateliers quant à ces thèmes sont difficiles à interpréter. Malgré une explication préalable du sens des questions, les répondants, dans certains cas, ont paru ne pas faire la différence entre l'importance que les thèmes soient abordés et l'utilité des ateliers sur ces différents thèmes. De plus, une absence à un atelier aurait évidemment rendu l'atelier inutile quant au thème abordé pour la personne n'y ayant pas participé, cependant seulement une réponse aux questions d'utilité a fait référence à une absence. Malgré ces limites, les résultats permettent de donner une idée générale des thèmes les plus appréciés des participants.

Les neuf principaux thèmes abordés dans les questions sont les suivants : curriculum vitae, entrevue d'emploi, documents officiels, recherche de logement, bail, connaissance de différentes ressources d'aide, cuisine, budget et se faire des amis. Le tableau 2 présente les fréquences de chacune des réponses aux questions sur l'importance des thèmes abordés et sur l'utilité des ateliers portant sur ces thèmes.

Deux thèmes ont été rapportés comme « *pas important* » par plus d'un participant, soit les ressources d'aide et la cuisine. La recherche de logement, le budget et le bail ont fait l'unanimité quant à leur grande importance (seule une réponse l'a décrit comme moyennement important).

**TABLEAU 2**  
**Fréquence des réponses aux questions portant sur l'importance et l'utilité des sujets des ateliers**

	C-V	Entrevue	Documents officiels	Logement	Bail	Ressources	Cuisine	Budget	Amis
<b>IMPORTANCE</b>									
Très important	6	7	8	11	10	6	8	11	2
Moyennement important	4	3	2	0	1	3	1	0	4
Pas important	1	1	1	0		2	2	0	5
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>UTILITÉ</b>									
Très utile	6	6	6	8	9	7	8	8	5
Moyennement utile	4	3	2	1	2	1	1	1	1
Pas utile	1	1	3	2	0	3	2	2	2
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>8</b>

Quant à l'utilité, cinq sujets sont apparus comme inutiles pour plus d'une personne et aucun n'est apparu inutile pour plus de trois participants. Ces cinq sujets sont les documents officiels, la recherche de logement, la cuisine, la connaissance des ressources d'aide et le budget. Quant au budget et au logement, ils avaient fait l'unanimité pour leur importance, ce qui montre que deux participants n'ont pas été satisfaits des informations reçues ou qu'ils ont peut-être été absents pendant ces ateliers.

Malgré que près de la moitié des participants aient dit qu'il n'était pas important pour eux que les ateliers leur permettent de se faire des amis, neuf participants ont dit s'être faits des amis. Huit sur neuf disent les avoir revus, mais six ont précisé que c'était par hasard. Sur ces huit, deux paraissent avoir créé un lien persistant.

Sur les onze participants, neuf ont apprécié être en groupe. Un seul a mentionné qu'il n'appréciait pas cette méthode dans les débuts du programme.

## **7.5 Suivi individuel**

Six participants ont rapporté avoir participé au suivi individuel. Les raisons évoquées sont la recherche d'emploi, une aide pour le curriculum vitae, pour le budget et pour les documents

officiels égarés. Les éléments abordés lors du suivi ont été principalement la recherche d'emploi et de logement, la création du curriculum vitae, l'aide sociale, le budget. Quant à l'utilité, deux de ces jeunes ont mentionné que cela a servi à accroître leurs aptitudes personnelles telles que la responsabilité, l'autonomie, la confiance en soi et l'estime de soi. Un participant a même mentionné avoir trouvé un emploi grâce au suivi. Quant aux autres, une personne a mentionné l'aide pour le curriculum vitae, une autre a référé à l'aide pour les documents officiels et une dernière a mentionné que le suivi n'a été d'aucune utilité. En réponse à une autre question sur l'aide que le suivi a apporté spécifiquement pour leur autonomie, le curriculum vitae et le budget sont ressortis à deux reprises. Deux participants ont mentionné que ça n'a pas été utile pour leur autonomie. Par ailleurs, les conseils, l'aide pour mieux se connaître, la responsabilité et la maturité ressortent des réponses.

L'éducatrice responsable a été perçue comme dévouée et disponible pour des contacts téléphoniques ultérieurs. De plus ceux qui ont eu à lui poser des questions affirment qu'elle y a très bien répondu.

## 7.6 *Appréciation des ressources humaines, matérielles et autres aspects généraux*

De façon générale, les ressources du programme ont été bien appréciées. Les animateurs et animatrices (principalement l'éducatrice responsable, mais aussi quelques bénévoles ou stagiaires) ont été décrits comme compétents. Pour certains, quelques inconforts dans le groupe ont été ressentis mais de façon générale, le groupe a été bien perçu. L'accueil, l'horaire, la facilité de transport et le local ont été des éléments appréciés sauf quelques exceptions. Le tableau 3 décrit les fréquences des réponses pour ces différents thèmes. Neuf jeunes sur onze se sont dits complètement d'accord au fait d'avoir eu du plaisir à participer aux ateliers.

TABLEAU 3

Fréquence des réponses aux questions portant sur l'appréciation de divers éléments du programme

	Complètement d'accord	Moyennement d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
Horaire	8	2	1	0
Transport	9	2	0	0
Local	11	0	0	0
Accueil	10	1	0	0
Confort dans le groupe	9	2	0	0
Écoute du groupe	7	4	0	0
Relation avec autres participants	8	3	0	0
Compétences animation	11	0	0	0
Plaisir	9	1	0	1

Lors du suivi individuel, la relation participant–éducatrice a été jugée bonne chez la totalité des participants. De plus, cinq sur six étaient complètement d'accord avec le fait qu'ils n'étaient pas gênés de poser des questions à l'éducatrice dans le suivi et la sixième personne était moyennement d'accord.

## **7.7 Appréciation et utilité globales du programme**

Pour la question portant sur la contribution du contenu des ateliers au sentiment d'autonomie des participants, huit sur onze ont dit être complètement d'accord avec ce propos, deux ont dit être moyennement en accord et une a affirmé être en désaccord. Cette dernière a mentionné que le programme lui a été complètement inutile (même si certaines réponses allaient à l'encontre de ses déclarations) et que le foyer de groupe (ressource intermédiaire) a mieux su répondre à ses questions. Aussi, les réponses à la question ouverte demandant si le niveau d'autonomie est plus élevé chez les participants qu'avant le programme ont été convaincantes. À part deux participants sur onze qui ont répondu qu'ils ne se sentaient pas plus prêts à la vie autonome qu'avant le programme, les participants ont affirmé clairement que leur niveau de préparation était plus élevé. Voici quelques commentaires allant dans ce sens : « *ça m'a aidé, sinon je serais probablement retourné chez ma mère* », « *je me sens différente maintenant* » et un autre « *oui, très très très...* »

À la question sur les sujets pour lesquels plus d'informations auraient été appréciées, les réponses se présentent comme suit. Quatre participants ont dit qu'aucun sujet supplémentaire abordé aurait dû être abordé, sinon, plus d'ateliers de cuisine auraient été appréciés (2/6) ainsi que plus d'information sur le budget (2/6). Un participant sur les six aurait voulu aborder les sujets de la CSST et de l'aide juridique et un autre aurait voulu plus d'information sur le bail et les droits des propriétaires et des locataires.

Par ordre d'importance, les aspects qui ont semblé les plus appréciés ont été la cuisine, la rencontre et le partage avec des pairs, les jeux, le logement et le bail. Parmi les aspects les moins appréciés, un participant a dit ne pas savoir apprécier se faire dire de ne pas gaspiller son argent (sic) et un autre n'a pas aimé les séances sur le curriculum vitae (même s'il a trouvé le sujet très important et les ateliers très utiles à ce sujet). Les autres points plus négatifs ont tourné autour des relations conflictuelles entre participants, et ce, malgré le fait que les relations entre pairs sont ressorties aussi comme des points positifs. Les réponses à la question portant sur les aspects à changer ont été variées. Trois ont affirmé qu'il n'y avait rien à changer. Un a dit qu'on devrait aborder davantage le sujet de l'estime de soi et celui de la drogue, une réponse a été que c'était bien pour les autres mais que ce n'était pas sa place, et une autre a affirmé qu'elle donnerait le programme à partir de 15 ans. Rendre le programme plus intensif (à deux jours par semaine), avoir plus d'ateliers de cuisine (avoir plus de filles ou des activités qui concernent plus les

filles (sic)), ainsi que mettre les ateliers un autre jour de la semaine complètent les réponses à ce sujet.

### **7.8 Utilisation des ressources après le programme**

Grâce au programme « *Autonomie* », les ressources utilisées ont été le Centre Jacques-Cartier, les banques alimentaires et la Société St-Vincent-de-Paul. De plus, même si une seule réponse allant dans ce sens a été officiellement mentionnée à cette question, l'éducatrice d'*Autonomie* a été décrite comme une ressource importante après le programme. C'est d'ailleurs un des aspects qui a été mentionné spontanément par plusieurs en dehors des questions du questionnaire.

Pour certains jeunes, la ressource *Gestion jeunesse* a été plus utile que le programme en ce qui a trait au thème de l'emploi. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de dire si ce fut avant ou après le programme et si ce fut grâce au programme ou non que cette ressource a été mise à profit.

Par ailleurs, le foyer de groupe (qui est en une ressource intermédiaire), l'orienteur et l'éducatrice de la famille d'accueil ont été des ressources utilisées non liées au programme « *Autonomie* ».

### **7.9 Autres observations recueillies par les entrevues**

Tout d'abord, deux personnes ont mentionné ne pas avoir été informées de la possibilité de participer à un suivi individuel et l'une d'entre elles aurait aimé qu'on l'informe à ce sujet.

Ensuite, des troubles de santé mentale ont été déclarés par trois participants même si aucune question était formulée vis-à-vis cette problématique.

### **7.10 Résultats du questionnaire d'auto-évaluation du soutien social**

La traduction française de la version (Rasclé et al., 1997) abrégée du Social Support Questionnaire de Sarason (1983) donne deux types de résultats. Un score N indique la quantité de personnes disponibles (se situant entre 0 et 54) et un score S indique la satisfaction vis-à-vis ce soutien (variant de 6 à 36). Plus les scores sont élevés, plus il y a de personnes disponibles pour le soutien (score N) et plus la satisfaction vis-à-vis ce soutien est élevé (score S). La moyenne du score N chez les dix répondants est de 13,9, tandis que celle du score S est de 31,6.

En comparaison, la moyenne du groupe à partir duquel l'instrument a été validé en français est de 21,06 (écart type de 8,94) chez les femmes et de 23,64 (écart-type de 11,95) chez les hommes.

Pour ce qui est de la satisfaction, la moyenne est de 29,58 chez les femmes (écart type de 3,91) et de 30 chez les hommes (écart type de 4,04). Les dix répondants se situent donc sous cette moyenne en ce qui a trait à la quantité de personnes disponibles et se situent dans la moyenne quant à la satisfaction du soutien disponible. Par contre, ces moyennes sont mentionnées à titre indicatif, car l'échantillon qui a servi à les établir provient d'étudiants européens (âge moyen pour les hommes de 28,5 ans et de 25,4 ans pour les femmes) qui sont difficilement comparables à des jeunes de 18 ans issus de la protection de la jeunesse.

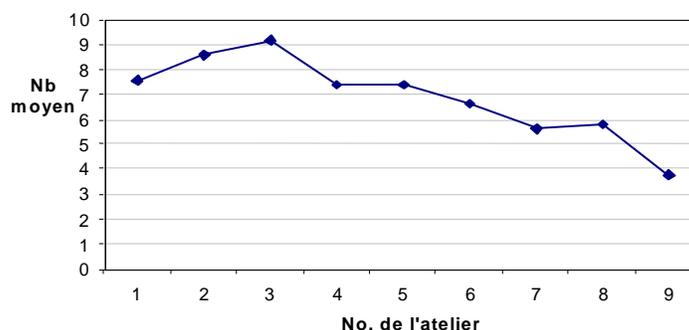
### 7.11 Recrutement et données de participation aux ateliers

Selon la base de données informationnelle du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (LACERTE, 2007), 65 jeunes de 16 et 17 ans étaient placés jusqu'à majorité au cours de l'année fiscale 2005–2006. Ce chiffre représente la clientèle qu'aurait potentiellement pu rejoindre le programme « *Autonomie* » sur une base annuelle. Étant donné les réserves mentionnées précédemment et la difficulté de tenir compte des jeunes ayant été inscrits à deux reprises, on peut estimer que de 20 à 35 jeunes ont été rejoints par année de 2003 à 2006. Ce qui représente entre 31 et 54 % de la clientèle cible.

Les résultats principaux des analyses des bilans annuels d'*Autonomie* ont été présentés à la section II. Cependant, l'observation de la participation détaillée (pour les cinq séries d'ateliers où les données les plus précises sont présentes) permet de constater deux choses. Premièrement, en comparant le nombre d'inscriptions pour ces cinq séries d'ateliers (66) avec le nombre moyen de participants pour chacun des ateliers (34), on constate que 51 % des participants inscrits ont été présents aux ateliers. Deuxièmement, on constate qu'il y a une baisse considérable des participants aux derniers ateliers comparativement aux premiers ateliers de chacune des séries (graphique 1).

#### GRAPHIQUE 1

NOMBRE MOYEN DE PARTICIPANTS À CHACUN DES ATELIERS  
POUR 5 SÉRIES D'ATELIERS  
2003, 2005, 2006





## ***Implication des résultats***

Cette section vise à présenter les implications que l'on peut formuler pour « *Autonomie* » suite aux résultats obtenus. Certaines de ces implications peuvent avoir déjà été prises en compte lors la création du programme. Advenant le cas, les éléments discutés devraient tout simplement être interprétés comme une confirmation de ce qui a déjà été constaté. Par ailleurs, ces implications doivent être interprétées à la lumière de l'expérience des onze participants, qui représentent un sous-groupe non représentatif de l'ensemble des participants.

### ***8.1. Situation d'hébergement, de travail et fréquentation scolaire***

Le lien entre travail et étude ainsi que celui entre le fait de vivre seul et d'être aux études, si elle est observée chez d'autres, pourrait avoir des implications pour un programme de préparation à la vie autonome. Ainsi, mettre un accent particulier sur les façons de conjuguer la vie d'appartement et celle de l'école et/ou du travail pour encourager ceux vivant seuls à aller à l'école ou de travailler pourrait être pertinent. Le fait de vivre seul en appartement sans travail ni fréquentation scolaire semble être la situation la plus problématique, et ce, même si nous ne sommes pas en mesure d'expliquer comment les jeunes en arrivent ainsi. Dans la même lignée, un accent particulier pourrait être mis sur la façon de conjuguer l'école et le travail.

### ***8.2. Motivation, attente et crainte de la sortie des services***

Les pressions (dans certains cas très fortes) venant de l'extérieur, telles que la famille d'accueil ou le travailleur social ont semblé être une source importante de participation. Dans certains cas, les jeunes ont plutôt interprété leur participation comme une obligation au lieu d'une volonté. Malgré cette contrainte, la plupart des jeunes ont semblé être heureux de leur participation. Cependant, ce résultat doit être pris en considération face à un programme qui désire recruter des participants sur une base volontaire.

Les attentes face au programme sont répondues, quant à elles, par les thèmes abordés dans les ateliers : le budget, la cuisine, la socialisation, le logement, l'emploi, l'entrevue, la débrouillardise. Malgré le fait que l'orientation professionnelle est un thème moins abordé par les ateliers, certains participants l'ont énuméré dans les attentes.

La crainte de quitter les services des centres jeunesse n'est pas partagée. Le groupe est très hétérogène à ce sujet. L'implication possible de cette constatation pourrait être de favoriser un

échange sur le sujet. En effet, les deux participants ayant changé d'opinion à 18 ans montrent que certains ne savent pas à quoi s'attendre une fois laissés à eux-mêmes.

### **8.3. Importance et utilité des thèmes abordés dans les ateliers**

En général, les thèmes abordés ne semblent pas être remis en cause. Un résultat surprenant est celui portant sur l'importance et l'utilité de connaître les ressources d'aide. On pourrait s'attendre à une plus grande importance de la part des jeunes puisque la littérature montre que les jeunes sortant de ce genre de service sont souvent dépendants des ressources de la communauté (COURTNEY et al., 2001 ▪ COOK, 1994). Est-ce la manière dont le thème est abordé dans les ateliers qui ne le rendent pas populaire ou si c'est tout simplement que les jeunes préfèrent se débrouiller sans ressource d'aide ?

Les résultats sur le curriculum vitae semblent aller dans le même sens. Par contre, les jeunes déclarent que c'est une autre ressource (Gestion jeunesse) qui répond très bien à ce besoin. Il pourrait être utile de référer à cet organisme pour ce qui touche à l'emploi et au curriculum vitae. Le temps d'atelier ainsi gagné pourrait profiter à d'autres sujets comme le budget qui a été mentionné comme très important à l'unanimité et qui a été mentionné comme très utile dans huit cas.

Les questions portant sur les amis visaient à évaluer l'objectif de création d'un réseau d'entraide. Pour deux des participants, il semble qu'une relation a été créée. Certains disent s'être faits des amis qu'ils n'ont cependant pas revus. La création d'activités sociales hors des ateliers pourrait favoriser la connaissance des participants entre eux et ainsi aider à la création d'un réseau d'entraide susceptible de briser l'isolement.

### **8.4. Suivi individuel**

Les raisons invoquées pour avoir participé au suivi individuel concernent l'obtention d'une aide supplémentaire sur des sujets qui ont aussi été abordés dans les ateliers. Ceci montre la pertinence des sujets des ateliers ainsi que l'importance de ces sujets pour ces participants. La recherche d'un logement et d'un emploi mis en pratique a paru ajouter à l'aspect « théorique » des ateliers.

La disponibilité de l'éducatrice responsable a semblé être un élément important et une stratégie appréciée des participants. Deux participants ont mentionné ne pas avoir été au courant de la possibilité de rencontres individuelles. Cette observation suggère qu'il pourrait être avantageux de publiciser davantage cette possibilité. De plus, le fait qu'aucun participant recruté pour cette évaluation ait uniquement participé au suivi individuel laisse croire que peut-être que le suivi individuel n'a profité qu'à des jeunes ayant déjà été inscrits aux ateliers. De plus, il est possible

que certaines personnes visées par le programme auraient été intéressées à participer uniquement à des rencontres individuelles pour les soutenir dans des démarches, sans avoir le désir de participer aux ateliers. Peut-être que la publicité des familles d'accueil et autres intervenants pourraient mettre davantage l'accent sur cette option.

### **8.5. *Appréciation des ressources humaines et matérielles et autres aspects généraux***

Quant aux résultats sur l'appréciation des ressources humaines et matérielles, elles semblent avoir été appréciées dans l'ensemble, ce qui laisse croire que le lieu, le local et le personnel sont appropriés. Le point qui pourrait laisser place à l'amélioration est l'écoute des autres participants du groupe et le climat de cohésion qui pourrait régner davantage. Dans l'ensemble, selon les résultats, le groupe a été plus profitable que nuisible.

### **8.6. *Appréciation et utilité globales du programme***

Une bonne proportion des participants a affirmé que le programme les a aidés à être plus autonomes. De façon générale, le programme a été efficace. Les sujets qui pourraient être abordés davantage sont le budget et l'aide juridique. Même si cette dernière suggestion n'est apparue qu'une seule fois, elle mérite une certaine attention étant donné l'utilité de cette aide pour des personnes n'ayant pas les moyens financiers d'entreprendre des procédures judiciaires. L'utilité du suivi individuel et certaines attentes face au programme ont fait référence à des aptitudes personnelles telles que la débrouillardise, la responsabilité et la confiance en soi. Bien que le développement de telles aptitudes soit probablement inclus dans des sous-objectifs, le fait de rendre cet objectif explicite pourrait permettre de se centrer davantage sur ce point. Le développement d'aptitudes interpersonnelles pourrait aussi être ajouté aux objectifs (ou comme sous-objectif) permettant de répondre à l'objectif de favoriser la constitution d'un réseau d'entraide.

### **8.7. *Utilisation des ressources après le programme***

Comme il a été mentionné dans l'importance des thèmes abordés, le sujet des ressources d'aide n'est pas ressorti parmi les sujets les plus importants. Par contre, deux participants vivaient dans des appartements subventionnés et pris en charge par le Centre Jacques-Cartier. Cela montre les effets majeurs qu'*Autonomie* a eus sur ces deux jeunes en offrant des renseignements sur cette ressource. Cela mérite de se pencher sur les questions suivantes : Est-ce que c'est que le besoin n'est pas présent ? Est-ce que c'est que les jeunes ne connaissent pas assez les ressources ? Est-ce que les jeunes connaissent les ressources mais sont réticents à les utiliser ? Dans le cas, par exemple, d'une réponse affirmative à la dernière

question, un accent pourrait être mis sur les obstacles à l'utilisation des ressources et sur des stratégies visant à vaincre ces obstacles.

Un point positif qui est ressorti par rapport aux ressources est la disponibilité de l'éducatrice responsable. On a mentionné à plusieurs occasions qu'un contact avec cette dernière est toujours possible. Étant donné le peu de suivi (pour ne pas mentionner l'absence de suivi) du Centre jeunesse pour les jeunes après leurs 18 ans, cette disponibilité est une ressource précieuse. L'ajout de cet objectif pourrait permettre d'officialiser le suivi de l'éducatrice avec certains jeunes et ainsi systématiser un suivi pour une certaine période de temps avec les jeunes ayant participé au programme. Les recommandations d'une étude américaine de FREUNDLICH et AVERY (2006) vont dans le même sens en mentionnant que le système de protection de la jeunesse devrait étendre sa responsabilité vis-à-vis les jeunes au-delà de leurs 18 ans. De plus, la recommandation 26 du rapport CLOUTIER suggère de mettre sur pied un programme de soutien transitoire accessible jusqu'à 21 ans (Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial, 2000). Finalement, le projet *Qualification des jeunes* va dans cette direction en proposant un suivi jusqu'à 19 ans.

### **8.8. Problème de santé mentale**

Une proportion importante des répondants ont fait part de certains troubles de santé mentale. Cette donnée suggère la possibilité de référer vers d'autres services ainsi que d'adapter le programme à des participants qui peuvent avoir certaines problématiques. Une observation plus approfondie du phénomène pourrait s'avérer pertinente afin de savoir quels sont les problèmes de santé mentale rencontrés par les participants au programme et ainsi être en mesure de mieux répondre aux besoins de ces personnes.

### **8.9. Résultats du questionnaire d'auto-évaluation du soutien social**

Tout d'abord, la satisfaction est élevée quant à la disponibilité des personnes, et ce, malgré le nombre limité de personnes recensées. De plus, la satisfaction vis-à-vis ces personnes est également élevée. Les personnes disponibles étaient parfois des voisins ou des gens pour lesquels les jeunes avaient de la difficulté à se souvenir du nom de famille, ce qui laisse sous-entendre que pour ces cas, le lien ne devait pas être solide. Il est difficile d'évaluer si la satisfaction vis-à-vis du soutien est suffisante ou non pour dire que le soutien est adéquat. Continuer le programme avec l'objectif de développer un réseau d'entraide semble être pertinent.

## **8.10. Recrutement et données de participation**

La base de données informationnelle permet de voir le nombre de jeunes de 16–17 ans entrant dans les critères de sélection d'*Autonomie* sur une période d'une année, soit environ 65 jeunes. Nous avons estimé avec l'aide de l'éducatrice responsable qu'entre 2003 et 2006, il y a entre 20 et 35 jeunes différents qui participent à chaque année au programme. Ce qui donne un taux de recrutement entre 31 et 54 %. On sait que le programme « *Autonomie* » recrute sur une base volontaire, il serait donc intéressant de voir si c'est un refus de participation ou un manque de publicité qui fait rendre compte de cette proportion des jeunes rejoints. Cela aurait des implications pour une amélioration de l'efficacité du recrutement.

Une autre implication venant de l'observation de la baisse de participation avec le temps est le développement des stratégies visant à garder les jeunes inscrits jusqu'à la fin du programme.

Une raison supplémentaire de vouloir accroître le taux de participation au programme se justifie par les résultats d'une étude états-unienne de LEATHERS et TESTA (2006) qui montre que les jeunes avec des problèmes de comportement ainsi que ceux ayant des déficits sur le plan des habiletés scolaires et des habiletés professionnels sont ceux qui ont le moins de probabilité de recevoir des services après l'âge de 19 ans (et après l'âge de 18 ans aussi). La conclusion que l'on peut tirer de tels résultats est que les jeunes avec le plus de difficultés sont ceux qui ont moins tendance à aller vers les services.

Une suggestion issue de l'analyse des bilans annuels d'« *Autonomie* » est une compilation systématique de données de participation et de données démographiques qui serviraient à tracer un portrait plus précis du programme et de sa clientèle. Un exemple de ce qui pourrait être fait serait de remplir une fiche (avec des éléments à cocher pour accélérer la tâche) pour chaque participant de manière à compiler certaines données comme l'âge, le sexe, la nationalité, le milieu de placement, la personne ayant référé le jeune, le nombre de présence aux ateliers (par sujets d'ateliers) ainsi que le nombre de rencontre individuelle et les thèmes abordés. Ce pourrait être une fiche par jour de présence aux ateliers ou une fiche par série d'atelier et une fiche par rencontre individuelle. De plus cela pourrait être fait de manière à ne pas comptabiliser les jeunes plus d'une fois. Par la suite, une base de données commune pourrait être construite pour fins d'analyses et de reddition de comptes.



## ***Limites de l'évaluation***

L'évaluation de ce programme présente certaines limites attribuables en partie aux ressources investies dans l'opération. Il est important de prendre conscience de cet aspect dans l'interprétation de toute conclusion et dans le choix des actions à poser.

Tout d'abord, l'évaluation d'un programme doit s'appuyer sur la plus grande variété de sources de données possible afin d'accroître la confiance que l'on peut avoir envers les conclusions. Or, la plupart des conclusions et observations liées à la présente évaluation sont le fruit d'une seule source de données : les réponses de certains jeunes ayant participé au programme dans le passé. Selon POSAVAC et CAREY (2007b), une mesure de satisfaction comporte des limites, car certains participants ayant eu le sentiment d'être respectés seront très satisfaits et cela même pour un programme sans valeur. Par ailleurs, un biais de réponse a certainement eu lieu : celui de ne pas vouloir nuire à la responsable du programme qui a été très appréciée par les répondants.

La représentativité de l'échantillon présente également un biais d'échantillonnage important : les répondants ont été des participants actifs ayant complété la plupart des ateliers. De plus, beaucoup d'entre eux ont participé au suivi individuel. Cette situation n'est pas celle vécue par la majorité des gens inscrits. Même s'il n'a pas été possible d'établir le taux exact de participation, l'évolution du nombre de participants (cf. graphique 1) à chaque atelier fait voir qu'une grande proportion des jeunes ont été présents à seulement quelques ateliers. Le point positif de ce biais d'échantillon est que les répondants ont été en mesure de jeter un regard sur l'ensemble des activités étant donné leur participation intensive. Cependant les résultats observés lors de cette évaluation tracent un portrait du programme selon les participants les plus susceptibles d'y avoir gagné étant donné qu'ils représentent la minorité ayant participé à presque tous les ateliers. Il serait donc utile d'examiner ce point de vue et de tracer un portrait des participants y ayant le moins participé. Enfin, POSAVAC et CAREY (2007a) mettent en garde le fait que les participants qui coopèrent à la collecte de données sont ceux qui, habituellement, profitent le plus d'un programme.

Une autre limite concerne le questionnaire du protocole d'entrevue qui n'a pas été testé préalablement auprès de personnes semblables. Cela a fait en sorte que certaines questions auraient pu être ajoutées, soustraites ou reformulées. Ceci aurait aidé à une meilleure compréhension du questionnaire et à une meilleure optimisation du temps précieux en entrevue.

Enfin, une des difficultés a été de tirer des conclusions claires venant des bilans annuels. Le défi a été de tracer un portrait général de la participation à partir de ces données et de prendre en considération les participants ayant été inscrits à plus d'une reprise.

## **Conclusion**

Il est difficile et habituellement très coûteux de démontrer les impacts réels de ce genre de programme sur le vécu ultérieur des jeunes qui quittent les services de protection. Malgré les ressources limitées dont disposait la présente évaluation, certains constats ont pu être mis en évidence.

Premièrement, les besoins auxquels le programme cherche à répondre sont des besoins réellement exprimés par d'anciens participants. Deuxièmement, ces derniers ont affirmé que ce programme leur a été utile. Un autre constat intéressant a été la relation des participants avec l'éducatrice responsable : la plupart des participants ont apprécié cette relation.

Malgré un contexte qui semble vouloir changer légèrement, entre autre par la mise en place du programme *Qualification des jeunes*, une quasi-absence de suivi et un délaissement de ces jeunes par les services de protection de la jeunesse après leurs 18 ans semblent être encore le fait de beaucoup de jeunes. Cela fait en sorte que le rôle du programme « *Autonomie* » demeure capital et que le souci d'offrir ce programme n'est pas une intention frivole. L'utilisation des ressources présentes pour répondre aux besoins de ces jeunes le plus efficacement possible et surtout de répondre aux besoins du plus grand nombre de ces derniers est évidemment souhaitable. Le souhait ultime des évaluateurs est que les résultats soient justement utilisés à leur plein potentiel de manière à atteindre cet objectif d'amélioration des services à des jeunes dont les difficultés futures sont hautement probables.

La personne mandataire, madame FRANCE MARCOTTE a fait parvenir ses commentaires et impressions sur les résultats de la présente évaluation. Une copie de cette lettre est disponible à l'annexe 2.



## Références

- Association des centres jeunesse du Québec (2006). **Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse – directeurs provinciaux**. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.
- Association des centres jeunesse du Québec (2007). Le programme [Qualification des jeunes]. Retrieved 08-04-2007, from <http://www.acjq.qc.ca/?3EC45ADF-FDAC-4091-B1E8-668194B820FA>
- CASHMORE, J. ▪ M. PAXMAN (2006). « Predicting After-care Outcomes : the Importance of “Felt” Security ». **Child and Family Social Work**, 11, 232–241.
- COOK, R.J. (1994). « Are We Helping Foster Care Youth Prepare for Their Future ? ». **Children and Youth Services Review**, 16 (3 / 4), 213–229.
- COURTNEY, M.E. ▪ A. DWORSKY (2006). « Early Outcomes for Young Adults Transitioning from Out-of-care in the USA ». **Child and Family Social Work**, 11, 209–219.
- COURTNEY, M.E. ▪ I. PILIAVIN ▪ A. GROGAN-KAYLOR ▪ A. NESMITH (2001). « Foster Youth Transitions to Adulthood : A Longitudinal View of Youth Leaving Care ». **Child Welfare League of America**, 80 (6), 685–717.
- GOYETTE, M. ▪ G. CHÉNIER ▪ V. NOËL ▪ C. POIRIER M.-N. ROYER ▪ É. LYRETTE. (2006). **Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes en Centre jeunesse : Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des Centres jeunesse du Québec**. Montréal : Rapport présenté à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime.
- Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial (rapport Cloutier). (2000). **Familles d'accueil et intervention jeunesse**. Beauport : Centre jeunesse de Québec.
- KERMAN, B. ▪ J. WILDFIRE ▪ R.P. BARTH (2002). « Outcomes for Young Adults Who Experienced Foster Care ». **Children and Youth Services Review**, 24 (5), 319–344.
- LACERTE, D. (2007). Communication personnelle 12-04-2007. Québec : Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.
- LEATHERS, S.J. ▪ M.F. TESTA (2006). « Foster Youth Emancipating from Care : Caseworkers' Reports on Needs and Services ». **Child Welfare Journal**, 85 (3), 463–498.
- LINDSEY, E.W. ▪ F.U. AHMED (1999) « The North Carolina Independent Living Program : a Comparison of Outcomes for Participants and Nonparticipants ». **Children and Youth Services Review**, 21 (5), 389–412.

- MENDES, P. (2005). « Graduating from the Child Welfare System : a Case Study of the Leaving Care Debate in Victoria, Australia ». *Journal of Social Work*, 5 (2), 155–171.
- MENDES, P. ▪ B. MOSLEHUDDIN (2006). « From Dependence to Interdependence : Towards Better Outcomes for Young People Leaving StateCare ». *Child Abuse Review*, 15, 110–126.
- MONTGOMERY, P. ▪ C. DONKOH ▪ K. UNDERHILL (2006). « Independent Living Programs for Young People Leaving the Care System : the State of the Evidence ». *Children and Youth Services Review*, 28 (12), 1435–1448.
- POSAVAC, E.J. ▪ R.G. CAREY (2007a). Developing Measure. In : *Program evaluation : Methods and case studies* (7<sup>th</sup> ed., pp. 71–93). Upper Saddle River, New Jersey : Pearson Prentice Hall.
- POSAVAC, E.J. ▪ R.G. CAREY (2007b). « Selecting criteria and setting standards. In : *Program evaluation : Methods and case studies* (7<sup>th</sup> ed., pp. 47–70). Upper Saddle River, New Jersey : Pearson Prentice Hall.
- RASCLE, N. ▪ C. AGUERRE ▪ M. BRUCHON-SCHWEITZER ▪ J. NUISSIER ▪ F. COUSSON ▪ J. GILLIARD *et al.* (1997). « Soutien social et santé : Adaptation française du questionnaire de soutien social de Sarason, le S.S.Q. ». *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 33, 35–51.
- SARASON, I.G. ▪ H.M. LEVINE ▪ R.B. BASHAM ▪ B.R. SARASON (1983). « Assessing Social Support : The Social Support Questionnaire ». *Journal of Personality and Social Psychology*, 44 (1), 127–139.
- SARASON, I.G. ▪ B.R. SARASON ▪ E.N. SHEARIN ▪ G.R. PIERCE (1987). « A Brief Measure of Social Support : Practical and Theoretical Implications ». *Journal of Social and Personal Relationships*, 4 (4), 497–510.
- STEIN, M. (2006). « Research Review : Young People leaving care ». *Child and Family Social Work*, 11, 273–279.
- WADE, J. ▪ J. DIXON (2006). « Making a Home Finding a Job : Investigating Early Housing and Employment Outcomes for Young People Leaving Care ». *Child and Family Social Work*, 11, 199–208.

## Annexe 1

### QUESTIONNAIRE

#### Situation actuelle

1. Dans quel quartier habites-tu?
2. Dans quel type de logement?
3. Avec qui habites-tu?
4. Est-ce que tu travailles?
  - a) Quel genre d'emploi?
  - b) Combien d'heure par semaine?
  - c) Depuis combien de temps?
5. Est-ce que tu es aux études?
  - a) En quoi?
  - b) À temps complet ou à temps partiel?
6. Quel âge as-tu?
7. As-tu encore des services du Centre jeunesse?
  - a) Depuis combien de temps?

#### Ouverture générale

*Avant de répondre aux questions, essaie de te remettre à l'époque et dans la situation où tu te trouvais avant de participer à Autonomie*

8. Qu'est-ce qui t'a amené à participer au programme *Autonomie*?
  - a) Avais-tu des besoins ou des attentes particulières?
9. Qui t'a parlé du projet en premier?
10. Avant de participer au projet avais-tu des craintes ou avais-tu peur de quitter les Centres jeunesse?

#### Ateliers de groupe : Besoins

11. As-tu participé aux ateliers de groupe?
  - a) Combien?
12. Pourquoi as-tu participé aux ateliers de groupe?
13. Peux-tu me raconter ce qui s'est passé dans les ateliers?

14. Qu'est-ce que t'as retenu le plus?

15. À quoi t'ont-ils servi? Qu'est-ce qui te semble utile de ces ateliers?

16. Comment évalues-tu ta participation?

Bonne\_\_ Moyenne\_\_ Insuffisante

17. Pourquoi l'évalues-tu de cette façon?

### **Atelier de groupe : But**

18. Pour toi, quelle était l'importance qu'on t'aide dans les démarches nécessaires à se trouver un **emploi**?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

a) Importance d'apprendre à faire un C-V?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

b) Quelle a été l'utilité des ateliers pour te faire un C-V?

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

c) Quelle a été l'utilité du suiti individuel pour te faire un C-V?

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

d) Importance d'apprendre à te préparer à une entrevue?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

e) Quelle a été l'utilité des ateliers pour t'aider à te préparer à une entrevue?

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

f) Quelle a été l'utilité du suiti individuel pour t'aider à te préparer à une entrevue?

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

19. Pour toi, quelle était l'importance qu'on t'aide pour les **papiers officiels**?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour t'aider à avoir les papiers officiels dont tu avais besoin? (Ne pas répondre si la réponse à la question 19 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour t'aider à avoir les papiers officiels dont tu avais besoin? (Ne pas répondre si la réponse à la question 19 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- c) Quels papiers officiels avais-tu besoin?  
d) Les as-tu obtenus?  
e) Est-ce qu'on t'a aidé à les obtenir?  
f) Est-ce que tu as tous les papiers officiels dont tu as besoin?  
1. S'ils t'en manquent, lesquels manquent?

20. Pour toi, quelle était l'importance d'apprendre sur la recherche de **logement**?

Très important \_\_ Moyennement important \_\_ Pas important \_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour développer des stratégies de recherche de logement? (Ne pas répondre si la réponse à la question 20 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour développer des stratégies de recherche de logement? (Ne pas répondre si la réponse à la question 20 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

21. Pour toi, quelle était l'importance d'avoir de l'information sur le **bail**?

Très important \_\_ Moyennement important \_\_ Pas important \_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour te donner l'information liée au logement et au bail? (Ne pas répondre si la réponse à la question 21 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour te donner l'information liée au logement et au bail? (Ne pas répondre si la réponse à la question 21 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

22. Pour toi, quelle était l'importance de connaître les **différents organismes** qui pourraient t'aider?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour te faire connaître différents organismes qui pourront t'aider? (Ne pas répondre si la réponse à la question 22 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour te faire connaître différents organismes qui pourront t'aider? (Ne pas répondre si la réponse à la question 22 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

23. Pour toi, quelle était l'importance d'apprendre à **cuisiner**?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour t'apprendre à cuisiner? (Ne pas répondre si la réponse à la question 23 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour t'apprendre à cuisiner? (Ne pas répondre si la réponse à la question 23 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

24. Pour toi, quelle était l'importance d'apprendre à te faire un **budget**?

Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_

- a) Quelle a été l'utilité des ateliers pour t'apprendre à faire un budget? (Ne pas répondre si la réponse à la question 24 a été : Pas important)

Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_

- b) Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour t'apprendre à faire un budget? (Ne pas répondre si la réponse à la question 24 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

25. Est-ce que les ateliers ont été utiles pour t'aider à te faire un **projet de vie**?

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

26. Est-ce que le suivi individuel a été utile pour t'aider à te faire un **projet de vie**?

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- a) Quelles sont les choses que tu as apprises?  
b) Quel est ton plan pour les prochains mois?  
c) Et les prochaines années?

27. Pour toi, quelle était l'importance des ateliers pour te faire des **amis**?

Très important \_\_ Moyennement important \_\_ Pas important \_\_

- a) Quelle a été l'utilité des *ateliers* pour te faire des amis? (Ne pas répondre si la réponse à la question 24 a été : Pas important)

Très utile \_\_ Moyennement utile \_\_ Pas utile \_\_

- b) T'es-tu fait des amis?  
c) Les as-tu revus?  
d) Crois-tu garder des contacts?  
e) Avez-vous l'intention d'aller habiter dans le même coin?  
f) Vous êtes-vous vu en dehors des ateliers?

28. Qu'est-ce que le groupe t'a apporté?

- a) Est-ce que tu as apprécié d'être en groupe?

### **Suivi individuel : Besoin**

29. As-tu participé au suivi ou accompagnement individuel?

- a) Combien de rencontre?

30. Pourquoi as-tu participé au suivi ou accompagnement individuel?

31. Comment ça se passait?

32. De quel sujet parliez-vous?
33. Qu'est-ce que tu as retenu?
34. À quoi servaient les rencontres ou l'accompagnement individuel?
- Est-ce que tu les as trouvées utiles?
  - Et pourquoi les as-tu trouvées utiles ou pas utiles?

### **Suivi individuel : Buts**

35. Avais-tu des questions précises lors du suivi individuel?
- Lesquelles?
36. Est-ce que l'éducatrice a bien répondu à tes questions?
- Très bien\_\_ Moyennement\_\_ Pas du tout\_\_
37. Pour toi, quelle était l'importance du suivi individuel pour t'accompagner à d'autres ressources?
- Très important\_\_ Moyennement important\_\_ Pas important\_\_
- Quelle a été l'utilité du suivi individuel pour t'accompagner à d'autres ressources?  
(Ne pas répondre si la réponse à la question 37 a été : Pas important)
- Très utile\_\_ Moyennement utile\_\_ Pas utile\_\_
38. Qu'est-ce que l'intervenante a fait pour t'aider à être plus autonome?

### **Activités extra-programme**

39. Est-ce que le fait de participer à autonomie t'a amené à faire des choses en dehors du programme qui t'ont aidé à ta préparation?
- As-tu eu des initiatives personnelles ?

### **Question technique**

#### *Ateliers*

40. L'horaire des ateliers me convenait.
- Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_
41. Il était facile de me rendre aux ateliers.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

42. Le local était approprié.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

43. Je me sentais à l'aise et confortable dans le groupe.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

44. J'ai été bien accueilli

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

45. Je sentais que les gens m'écoutaient lorsque j'avais à m'exprimer.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

46. J'avais une bonne relation avec les autres participants et participantes.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

47. Les animateurs ou animatrices des ateliers étaient compétents ou compétentes.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

48. J'ai eu du plaisir à participer aux ateliers.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

49. Si tu n'as pas participé à tous les ateliers, pourquoi n'y as-tu pas participé?

*Suivi individuel*

50. J'avais une bonne relation avec mon éducatrice.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

51. Lorsqu'une question me venait à l'esprit, je n'étais pas gêné de la demander à mon éducatrice.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

## Questions synthèses

52. De façon générale, le contenu des ateliers m'a aidé à me sentir plus autonome.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

53. De façon générale, la participation à *Autonomie* ne m'a pas aidé à me sentir plus autonome.

Complètement d'accord\_\_ Moyennement d'accord\_\_ Peu d'accord\_\_ Pas du tout d'accord\_\_

54. Quels sont les sujets pour lesquels tu aurais voulu avoir plus d'information?

55. Y a-t-il des choses que tu aurais aimé voir et que vous n'avez pas vues?

56. As-tu eu la chance d'aborder ces choses dans le suivi individuel?

57. Qu'est-ce que t'as aimé le plus du programme?

58. Qu'est-ce que t'as aimé le moins?

59. Est-ce que tu te sens plus prêt-e qu'avant le programme *Autonomie* à te trouver un logement et à vivre de façon autonome?

60. Si tu avais à refaire le programme que changerais-tu?

61. As-tu utilisé d'autres ressources après *Autonomie*?

a) Est-ce que ça a été utile?

b) Est-ce que tu as connu cette (ces) ressource(s) grâce à *Autonomie*?

## Questionnaire d'auto-évaluation de soutien social

## Instructions :

Les questions suivantes concernent les personnes de ton environnement qui te procurent une aide ou un soutien. Chaque question est en deux parties :

**Dans un premier temps**, énumère *toutes* les personnes (à l'exception de vous-même) en qui vous pouvez compter pour une aide ou un soutien dans la situation décrite. Donne les initiales de la personne et le lien que tu as avec elle (voir exemple). À chaque numéro doit correspondre une seule personne.

**Dans un second temps**, entoure la réponse correspondant à ton *degré de satisfaction* par rapport au soutien obtenu.

Si pour une question, tu ne reçois pas de soutien, utilise le terme « aucune personne » mais évalue tout de même ton degré de satisfaction.

Ne cite pas plus de neuf personnes par question.

S'il te plaît, réponds de ton mieux à toutes les questions.

Tes réponses resteront confidentielles.

*Exemple*

À qui peux-tu confier des informations qui te perturbent, te préoccupent?

Aucune personne

1) P.R. (mère)	4)	7)
2) C.R. (sœur)	5)	8)
3) J.T. (ami)	6)	9)

Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?

1. Très insatisfait	2. Insatisfait	3. Plutôt insatisfait	4. Plutôt satisfait	5. Satisfait	6. Très satisfait
------------------------	----------------	--------------------------	------------------------	--------------	----------------------

\*\*\*\*\*

**1- Quelles sont les personnes disponibles en qui tu peux réellement compter quand tu as besoin d'aide?**

Aucune personne

1)	4)	7)
2)	5)	8)
3)	6)	9)

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

1. Très insatisfait	2. Insatisfait	3. Plutôt insatisfait	4. Plutôt satisfait	5. Satisfait	6. Très satisfait
------------------------	----------------	--------------------------	------------------------	--------------	----------------------

**2- Sur qui peux-tu réellement compter pour t'aider à te sentir plus détendu lorsque tu es sous pression ou crispé?**

Aucune personne

- |    |    |    |
|----|----|----|
| 1) | 4) | 7) |
| 2) | 5) | 8) |
| 3) | 6) | 9) |

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

- |                     |                |                       |                     |              |                   |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|
| 1. Très insatisfait | 2. Insatisfait | 3. Plutôt insatisfait | 4. Plutôt satisfait | 5. Satisfait | 6. Très satisfait |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|

**3- Qui t'accepte tel que tu es, c'est-à-dire avec tes bons et mauvais côtés?**

Aucune personne

- |    |    |    |
|----|----|----|
| 1) | 4) | 7) |
| 2) | 5) | 8) |
| 3) | 6) | 9) |

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

- |                     |                |                       |                     |              |                   |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|
| 1. Très insatisfait | 2. Insatisfait | 3. Plutôt insatisfait | 4. Plutôt satisfait | 5. Satisfait | 6. Très satisfait |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|

**4-Sur qui peux-tu réellement compter pour s'occuper de toi quoiqu'il arrive?**

Aucune personne

- |    |    |    |
|----|----|----|
| 1) | 4) | 7) |
| 2) | 5) | 8) |
| 3) | 6) | 9) |

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

- |                     |                |                       |                     |              |                   |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|
| 1. Très insatisfait | 2. Insatisfait | 3. Plutôt insatisfait | 4. Plutôt satisfait | 5. Satisfait | 6. Très satisfait |
|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------------|

**5-Sur qui peux-tu réellement compter pour t'aider à te sentir mieux quand il t'arrive d'être déprimé et lorsque tout semble aller mal?**

Aucune personne

- |    |    |    |
|----|----|----|
| 1) | 4) | 7) |
| 2) | 5) | 8) |
| 3) | 6) | 9) |

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

- |                        |                |                          |                        |              |                      |
|------------------------|----------------|--------------------------|------------------------|--------------|----------------------|
| 1. Très<br>insatisfait | 2. Insatisfait | 3. Plutôt<br>insatisfait | 4. Plutôt<br>satisfait | 5. Satisfait | 6. Très<br>satisfait |
|------------------------|----------------|--------------------------|------------------------|--------------|----------------------|

**6- Sur qui peux-tu réellement compter pour te reconforter quand tu es bouleversé?**

Aucune personne

- |    |    |    |
|----|----|----|
| 1) | 4) | 7) |
| 2) | 5) | 8) |
| 3) | 6) | 9) |

**Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu?**

- |                        |                |                          |                        |              |                      |
|------------------------|----------------|--------------------------|------------------------|--------------|----------------------|
| 1. Très<br>insatisfait | 2. Insatisfait | 3. Plutôt<br>insatisfait | 4. Plutôt<br>satisfait | 5. Satisfait | 6. Très<br>satisfait |
|------------------------|----------------|--------------------------|------------------------|--------------|----------------------|



## Annexe 2

Centre jeunesse  
de Québec

Institut universitaire

Québec-Sud, Québec

540, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1 K811  
Téléphone (418) 529-7351 Télécopieur (418) 525-5716

Le 17 mai 2007

Monsieur Gilles Mireault  
Institut Universitaire  
Centre Jeunesse de Québec

Objet : Rapport d'évaluation du programme Autonomie

Monsieur,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement pour avoir donné suite rapidement à ma demande d'évaluation du programme Autonomie.

Un merci tout spécial à M. Christian Macé qui a produit un rapport d'évaluation d'une grande qualité. Monsieur Macé a travaillé de façon très rigoureuse et efficace malgré le peu de temps accordé dans le cadre de son stage de neuf heures par semaine. Il a dû faire preuve, entre autres, de souplesse et d'une grande disponibilité pour rejoindre les jeunes dans leurs différents milieux.

Le programme Autonomie a été mis en place à l'hiver 2003. À la fin juin 2003, je présentais un premier bilan à la direction du Centre Jeunesse de Québec. J'y avais, entre autres, recueilli les commentaires de quelques familles d'accueil. J'ai fait de même pour les bilans suivants. Les commentaires des familles d'accueil étaient, pour la plupart, favorables au programme. Mais c'est dans un souci d'objectivité que j'ai fait la demande d'une évaluation chapeauté par l'Institut.

Il va sans dire que je suis satisfaite de constater que les résultats du rapport étaient dans l'ensemble plutôt positifs. Cependant, et bien que les limites de l'évaluation soient multiples comme le mentionne monsieur Macé dans son rapport, il n'en reste pas moins qu'il est possible d'en faire ressortir quelques recommandations et utilités.

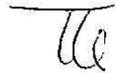
... / 2

Premièrement, ce rapport nous permettra, entre autres, d'améliorer certains points du programme comme

- Clarifier la possibilité d'un suivi individuel auprès des jeunes;
- Investiguer les raisons d'abandon des ateliers de groupe et développer des stratégies pour maintenir les jeunes jusqu'à la fin;
- Aborder plus intensément les thèmes de l'orientation et du budget;
- Officialiser la possibilité d'un suivi après 18 ans;
- Accentuer le recrutement afin de rejoindre un plus grand nombre de jeunes;
- Améliorer la cueillette et la compilation de données statistiques afin de tracer un portrait plus précis du programme et de la clientèle.

Également, ce rapport constitue le document écrit le plus complet concernant le programme Autonomie. Le contexte théorique du rapport de la situation des jeunes ajoute une dimension importante. Enfin, ceci en fait un document de diffusion pratique et intéressant.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.



France Marcotte  
Éducatrice  
Responsable du programme Autonomie  
Équipe adolescents et adolescentes centre-ville